



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 17–21 novembre 2025

Distribution: générale

Date: 23 octobre 2025

Original: anglais

Point 4 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2025/4-A

Questions de politique générale

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Coordonnateurs responsables:

M. S. Samkange
Directeur
Division des partenariats multilatéraux et des
partenariats avec les pays de programme
courriel: stanlake.samkange@wfp.org

Mme S. Howard
Fonctionnaire principale chargée des partenariats
stratégiques
Division des partenariats multilatéraux et des
partenariats avec les pays de programme
courriel: shannon.howard@wfp.org



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Investir dans les populations rurales



Programme
Alimentaire
Mondial

I. Introduction

A. Vue d'ensemble et objet

1. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont établi ensemble le présent rapport annuel de situation pour la période 2024-2025 pour mettre en lumière les efforts coordonnés déployés par les organismes ayant leur siège à Rome au cours de l'année écoulée. Le présent rapport expose les principaux résultats des actions concertées aux niveaux mondial, régional et national.
2. En 2024, malgré une baisse modeste – 8,2 % de la population mondiale contre 8,5 % en 2023¹ –, entre 638 et 720 millions de personnes souffraient de la faim dans le monde. Les avancées dans certaines régions d'Asie et d'Amérique latine contrastent avec la faim persistante et en augmentation en Afrique qui, d'après les estimations, devrait représenter 60 % du total mondial d'ici à 2030. Les profils de malnutrition évoluent également. Si certaines régions font état d'une réduction du retard de croissance et d'une meilleure diversité alimentaire, l'accessibilité économique reste un obstacle majeur, plus de 2,6 milliards de personnes n'ayant pas accès à une alimentation saine, dont plus d'un milliard en Afrique².
3. Selon le Rapport mondial sur les crises alimentaires de 2025, 295,3 millions de personnes dans 53 pays ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë en 2024, soit 22,6 % de la population analysée. Deux-tiers de ces personnes vivent dans à peine dix pays. Selon les estimations disponibles, 231,2 millions de personnes dans 37 pays pourraient faire face aux mêmes conditions en 2025. Les déplacements aggravent encore ces difficultés, avec 95,8 millions de personnes déplacées en 2024 dans des contextes de crise alimentaire, en raison de conflits pour l'essentiel³.
4. En ce qui concerne le financement, les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent qu'en 2024, pour la première fois en six ans, l'aide publique au développement (APD) des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) a chuté de 7,1 % en termes réels par rapport à 2023⁴. L'APD destinée aux systèmes alimentaires a augmenté au cours de la dernière décennie, mais le ralentissement des apports globaux d'aide ajoute une pression sur les ressources déjà mises à rude épreuve par des crises concomitantes.

¹ FAO, FIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), PAM et Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2025. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 – Lutter contre la forte inflation des prix des produits alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*.

² *Ibidem*.

³ Réseau mondial contre les crises alimentaires et Réseau d'information sur la sécurité alimentaire. 2025. *Global Report on Food Crises 2025*.

⁴ OCDE. *Aide publique au développement*.

5. Ces dynamiques soulignent l'importance croissante d'un soutien financier pour faire face à la crise alimentaire, alors même que les ressources disponibles fléchissent, ce qui rend la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome encore plus cruciale. Par ailleurs, répondre à la fois aux besoins humanitaires immédiats et aux défis systémiques à plus long terme nécessite une action coordonnée à plusieurs niveaux. Le Rapport de situation 2024-2025 des organismes ayant leur siège à Rome montre de quelle manière l'action concertée permet d'obtenir des solutions intégrées aux niveaux mondial, régional et national pour mettre en place des systèmes alimentaires plus durables, inclusifs et résilients face aux chocs, en mettant à profit des mandats, une portée opérationnelle et des compétences techniques complémentaires pour cette mission.

B. Vue d'ensemble de la collaboration pendant la période 2024-2025

6. Au niveau mondial, les organismes ayant leur siège à Rome ont poursuivi leur participation concertée à des forums politiques de haut niveau tels que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), le Réseau mondial contre les crises alimentaires, le Sommet sur la nutrition pour la croissance de 2025 et la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, tout en soutenant l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté. L'exécution réussie du deuxième bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+4), soutenu par les organismes ayant leur siège à Rome, a offert aux pays une tribune essentielle leur permettant d'échanger sur les parcours suivis pour mettre en place leurs systèmes alimentaires, tout en réaffirmant la nécessité d'accélérer les progrès en faveur de la transformation de ces systèmes. Les organismes ayant leur siège à Rome ont également contribué activement à l'Initiative ONU80 du Secrétaire général, ensemble et dans le cadre de leurs axes de travail respectifs, en partageant des expériences fondées sur la collaboration entre organismes afin d'alimenter des débats plus larges sur la coordination et l'efficacité dans l'ensemble du système.
7. De plus, les organismes ayant leur siège à Rome ont poursuivi leur collaboration aux niveaux régional et national, notamment au Sahel dans le cadre du Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (programme SD3C), tout en œuvrant de concert à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et autour de la thématique de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), et en intensifiant la programmation conjointe au titre du Fonds commun pour la réalisation des objectifs de développement durable.

II. Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome aux niveaux mondial, régional et national en 2024-2025.

8. La collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome se poursuit à tous les niveaux et dans l'ensemble des domaines thématiques spécifiques, dans le but de transformer les systèmes agroalimentaires et de réaliser l'objectif faim zéro. Le protocole d'accord tripartite quinquennal de 2023 établit un cadre qui prévoit de mettre constamment l'accent sur les résultats, et veille à échanger en continu des connaissances techniques, des enseignements tirés de l'expérience et des bonnes pratiques. En 2025, les organismes ayant leur siège à Rome ont renforcé leur collaboration autour des systèmes alimentaires, de la nutrition et de la participation du secteur privé, tout en assurant une cohérence stratégique tout au long de l'élaboration du Plan stratégique du PAM pour 2026-2029, du Plan à moyen terme de la FAO (2026-2029) et de l'exécution des engagements énoncés dans le Rapport sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA.

9. Le présent chapitre fournit une analyse plus approfondie des activités de collaboration qui ont été menées aux niveaux mondial et institutionnel et fait le point sur l'avancée des travaux aux échelons national et régional pendant la période considérée, de 2024 à 2025. Plusieurs exemples détaillés sont présentés pour illustrer les travaux des organismes ayant leur siège à Rome et mettre en évidence la nature de leur collaboration. Il s'agit notamment des exemples suivants: les derniers travaux du CSA, le Réseau mondial contre les crises alimentaires, le rapport sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde et d'autres processus clés, comme le processus Nutrition pour la croissance, le deuxième bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement; la collaboration en faveur de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, et autour de la CSST; les informations actualisées sur les activités du module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, du programme SD3C et des programmes conjoints sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; le Prix d'excellence 2024 des organismes ayant leur siège à Rome et le renforcement de la programmation conjointe au titre du Fonds commun pour la réalisation des objectifs de développement durable.

A. Réalisations marquantes au titre des activités de collaboration à l'échelle mondiale

a) Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

10. En 2024, la FAO, le FIDA et le PAM ont fait progresser leurs travaux conjoints et leur collaboration au sein du CSA⁵ en contribuant à son orientation stratégique par une participation régulière aux réunions de son Bureau et de son Groupe consultatif et aux travaux consacrés aux axes thématiques. Les organismes ayant leur siège à Rome hébergent et appuient le Secrétariat du CSA, en fournissant du personnel, des compétences techniques et en mettant à profit leur pouvoir de mobilisation pour élaborer et approuver des orientations générales dans un large éventail de domaines thématiques liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Cette année, en particulier, les organismes ayant leur siège à Rome ont apporté un soutien technique à l'élaboration de recommandations stratégiques sur le «renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition».
11. Pendant la période considérée, les organismes ayant leur siège à Rome ont continué à promouvoir et à faire adopter les produits relatifs aux politiques élaborés par le CSA dans leurs plans de travail respectifs, en tant qu'instruments contribuant à accélérer les progrès dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.
12. Grâce à leur participation collective et à leurs efforts concertés au sein du CSA, les organismes ayant leur siège à Rome ont continué à soutenir activement la mise en œuvre du [programme de travail pluriannuel du CSA \(2024-2027\)](#), tout en fournissant des conseils techniques au cours des négociations sur les recommandations de politique générale sur la « Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition », qui ont été approuvées à la 52^e session du CSA en octobre 2024.
13. À l'avenir, avec le ferme soutien et la forte participation des organismes ayant leur siège à Rome, le CSA restera une importante instance multipartite où des parties prenantes du monde entier s'efforcent ensemble d'éliminer la faim et de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

⁵ Le CSA se compose de 139 pays membres ainsi que d'autres organismes des Nations Unies, notamment les organismes ayant leur siège à Rome, la société civile, des institutions de recherche, des institutions financières, des organisations du secteur privé et des fondations philanthropiques.

b) Réseau mondial contre les crises alimentaires

14. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires réunit des acteurs de l'aide humanitaire et du développement dans le but de s'attaquer aux crises alimentaires; les organismes ayant leur siège à Rome, l'Union européenne, l'Irlande, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF et la Banque mondiale comptent parmi ses membres. Il accueille également le Secrétariat de la Coalition de lutte contre les crises alimentaires le long du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.
15. En 2025, les organismes ayant leur siège à Rome ont soutenu d'importantes publications, notamment le [Rapport mondial sur les crises alimentaires](#), *Hunger Hotspots* (foyers de famine) et *Financial Flows and Food Crises* (flux financiers et crises alimentaires), lancées à l'occasion de manifestations de haut niveau telles que la publication du Rapport mondial sur les crises alimentaires au siège du FIDA. Le lancement en 2024 de la plateforme de connaissances (« [Knowledge Hub](#) ») du Réseau mondial contre les crises alimentaires a constitué une étape importante.
16. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires a mobilisé ses membres pour qu'ils participent conjointement à des priorités thématiques, notamment l'élaboration de messages collectifs sur la famine, la nutrition, les déplacements et le climat. À la 69^e session de la Commission de la condition de la femme, le réseau a organisé une [table ronde](#) sur les conflits, la faim et leur impact disproportionné sur les femmes et les filles, appelant à des solutions pacifiques tenant compte des questions de genre dans l'ensemble du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires a également [contribué](#) au deuxième bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires par la participation de la Coalition de lutte contre les crises alimentaires le long du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, et a mis en évidence les changements constatés dans les pays, à savoir l'abandon progressif des interventions à court terme au profit de la transformation des systèmes alimentaires sur le long terme.
17. Les organismes ayant leur siège à Rome ont informé ensemble le Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation de la sécurité alimentaire au Mali et en République démocratique du Congo, dans le cadre des rapports informels sur la mise en œuvre de la résolution 2417 (2018) du Conseil de sécurité des Nations Unies, en utilisant l'analyse du Réseau mondial contre les crises alimentaires pour élever l'insécurité alimentaire au rang de problématique de paix et de sécurité et éclairer les réponses multilatérales. Au niveau des pays, ces organismes ont fait progresser la planification du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix en Afrique de l'Est et de l'Ouest, élargi l'adoption de l'outil du FIDA relatif aux flux financiers à destination des systèmes alimentaires, et renforcé la coordination grâce à un réseau croissant de praticiens.
18. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires a approfondi les partenariats stratégiques pour amplifier l'impact, en intensifiant les rapports avec le G7+, le G20 et le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies. Ces efforts ont montré de quelle manière les organismes ayant leur siège à Rome, par l'intermédiaire du Réseau mondial contre les crises alimentaires, peuvent apporter des réponses cohérentes et anticipatives aux crises alimentaires – en faisant le pont entre action humanitaire et action en faveur du développement et en soutenant des systèmes alimentaires plus résilients. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires suit actuellement un processus collectif à l'initiative de ses membres, destiné à affiner et à cibler davantage ses activités.

c) *Maximiser l'efficacité et la complémentarité de l'action en faveur de la nutrition (domaine thématique 2 du protocole d'accord): Sommet sur la nutrition pour la croissance et ONU-Nutrition*

19. ONU-Nutrition a joué un rôle de coordination et de facilitation en marge de la participation collective des organismes des Nations Unies au Sommet sur la nutrition pour la croissance 2025 qui s'est tenu à Paris, s'assurant de la cohérence de l'ensemble des contributions et renforçant la visibilité de la question de la nutrition. ONU-Nutrition a en outre contribué à l'élaboration de la Vision et de la feuille de route ainsi que du Guide d'engagements et des principes d'engagement du Sommet.
20. ONU-Nutrition a favorisé la collaboration entre ses membres⁶ en prenant part aux travaux de groupes de travail thématiques, en orientant les engagements pris et en prenant part aux séances plénières et aux événements parallèles. À titre d'exemple, le PAM et l'Organisation mondiale de la Santé ont codirigé la séance plénière sur la santé et la protection sociale; la FAO et le PAM ont codirigé les travaux sur le thème des données, de l'innovation et de l'intelligence artificielle (IA); la FAO et le FIDA ont coprésidé le groupe de travail sur la nutrition et la transition vers des systèmes alimentaires durables et climato-compatibles; le PAM et le Secrétariat du CSA ont codirigé le groupe de travail sur la nutrition en temps de crise; et les organismes ayant leur siège à Rome et le Fonds des Nations Unies pour la population ont coorganisé un événement parallèle intitulé « *Towards rights-based and gender – just food security and nutrition* ».
21. Plus de 400 engagements ont été enregistrés sur la plateforme « [Nutrition Accountability Framework](#) », dont plusieurs par des organismes des Nations Unies. Les organismes ayant leur siège à Rome ont suivi de près les objectifs du Sommet: la FAO s'est engagée à développer sa programmation sensible aux enjeux nutritionnels et à élargir l'accès aux données relatives à l'alimentation; le FIDA s'est engagé à dépasser sa cible de 60% d'investissements à dimension nutritionnelle; et le PAM a réaffirmé son engagement à réduire la malnutrition dans les situations de crise humanitaire et à maximiser les effets sur la nutrition dans l'ensemble de son portefeuille de programmes.
22. La participation fructueuse des organismes ayant leur siège à Rome au Sommet sur la nutrition pour la croissance met en évidence leur capacité à promouvoir des solutions novatrices et multisectorielles aux côtés de partenaires pour améliorer la nutrition par l'entremise de la transformation des systèmes agroalimentaires. Sous l'égide d'ONU-Nutrition, les organismes ayant leur siège à Rome continuent de renforcer leur collaboration en favorisant les synergies en matière de climat, de systèmes alimentaires, d'innovation, d'égalité femmes-hommes, de santé et de protection sociale. En agissant de manière coordonnée, les organismes accélèrent la réalisation des objectifs mondiaux en matière de nutrition.

d) *L'innovation et les organismes ayant leur siège à Rome*

23. Les organismes ayant leur siège à Rome s'unissent pour stimuler l'émergence d'innovations permettant d'accroître la résilience des petits exploitants agricoles et de promouvoir des systèmes alimentaires durables. Ils mettent l'accent sur la création de possibilités d'investissement et sur la promotion d'innovations susceptibles d'être reproduites à grande échelle dans les domaines de la technologie alimentaire, de l'accès aux marchés et de l'élaboration de produits, en particulier des innovations étroitement liées aux ressources locales et adaptées aux besoins des populations vulnérables.

⁶ ONU-Nutrition – Qui sommes-nous? (en anglais).

24. À mesure de l'application des cinq axes de changement d'ONU 2.0, l'innovation reste centrale dans les stratégies des organismes ayant leur siège à Rome. Au cours de la Semaine ONU 2.0, qui s'est tenue en juin 2025, ces organismes ont mis en lumière les grandes priorités: le PAM a mis l'accent sur l'innovation et l'IA; le FIDA a insisté sur l'importance d'appuyer les pouvoirs publics dans le cadre de la création d'infrastructures publiques numériques; et la FAO a mis en exergue le rôle transformateur de l'innovation numérique dans la formation des futurs parcours professionnels au sein des Nations Unies et dans la réalisation des objectifs de développement durable.
25. Quatre équipes ont été élues finalistes du défi de l'innovation «*Moonshots for Development*» 2023-2024, organisé conjointement par le FIDA et l'Accélérateur d'innovations du PAM en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement, l'Organisation du système CGIAR et d'autres partenaires. Les finalistes ont obtenu un appui financier et technique, et ont eu accès à des possibilités de financement pour participer en tant que conférenciers à des forums internationaux en Asie et en Afrique. En mai 2024, ils ont présenté leurs apprentissages et leurs progrès lors d'un événement organisé au siège du FIDA à Rome. Pour consolider ces efforts, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé en décembre 2024 l'octroi d'un don de deux millions d'USD couvrant une période de deux ans à l'alliance Moonshots for Development afin de financer et de reproduire à grande échelle des innovations ayant donné des résultats tangibles.
26. En mai 2025, le FIDA a organisé une série de consultations sur l'innovation pendant une semaine. Au cours de celles-ci, le PAM est intervenu dans un groupe de travail sur l'innovation des pouvoirs publics dans les contextes de fragilité, et la FAO a participé à une séance spéciale aux côtés de jeunes et de représentants du milieu universitaire sur l'utilisation d'éclairages sur les comportements aux fins de l'amélioration de l'impact opérationnel.
27. Dans le cadre de l'[Accélérateur d'innovation climatique du Fonds pour l'adaptation](#), déployé par l'Accélérateur d'innovations du PAM, le portefeuille d'innovations a été communiqué à des membres du FIDA au Liban, en Égypte et en Jordanie en juin 2025.
- e) ***Point sur le deuxième bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+4) (domaine thématique 1 du protocole d'accord)***
28. Le deuxième bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+4) s'est déroulé du 27 au 29 juillet 2025 à Addis-Abeba, en Éthiopie, sous l'égide conjointe de l'Éthiopie et de l'Italie. L'événement comportait trois priorités: réfléchir aux progrès accomplis, renforcer la collaboration et mobiliser des financements aux fins de la transformation des systèmes alimentaires. Le groupe consultatif de gestion du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui réunit les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires clés des Nations Unies, a assuré la coordination des organismes des Nations Unies et a mobilisé les coordonnateurs nationaux en vue de leur participation.
29. En amont du Sommet UNFSS+4, les organismes ayant leur siège à Rome ont participé à deux réunions d'information des États membres, cinq réunions préparatoires régionales et une conférence mondiale sur la jeunesse, réaffirmant ainsi leur engagement à renforcer les financements et l'innovation ainsi qu'à développer les approches inclusives.

30. Parmi les contributions notables, il convient de citer le rapport du Secrétaire général des Nations Unies intitulé *Accelerating Inclusive, Resilient and Sustainable Food Systems Transitions for People and Planet*, qui repose sur les informations communiquées de façon volontaire par 112 pays. Le Sommet a réuni plus de 3 500 participants, plus de 145 délégations nationales et plus de 700 acteurs non étatiques. Les organismes ayant leur siège à Rome ont codirigé 11 séances, y compris des tables rondes ministérielles et des panels de haut niveau, et ont annoncé la publication de leur rapport 2025 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde.
31. Parmi les progrès notables, il convient de noter que 130 pays ont adopté des feuilles de route nationales, que 169 exécutent désormais des programmes de repas scolaires et que [17,8 milliards d'USD ont été décaissés par les institutions financières internationales](#). Toutefois, la réduction de la faim et de la malnutrition reste inégale en raison des conflits, des effets néfastes des changements climatiques et des contraintes budgétaires.
32. L'UNFSS+4 s'est conclu par un [appel à l'action](#) établissant six priorités: l'exécution des interventions d'urgence dans des environnements complexes; le renforcement du dialogue, des politiques et de la coordination; l'accroissement du financement et de l'investissement, en particulier au profit des petits exploitants agricoles; l'intégration des dimensions environnementales, économiques et sociales des systèmes alimentaires; l'utilisation de la science, de l'IA et des nouvelles technologies selon une démarche responsable; et le renforcement de la collaboration intergénérationnelle par l'autonomisation des jeunes. Les équipes dirigeantes de la FAO, du FIDA et du PAM ont souligné l'urgence d'accélérer la mobilisation de financements ciblant les plus vulnérables, de renforcer les partenariats aux niveaux mondial et national, et de promouvoir des approches inclusives et fondées sur les droits donnant la priorité aux jeunes.

f) *Collaboration des organismes ayant leur siège à Rome à l'appui de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté*

33. Les organismes travaillent en étroite collaboration pour appuyer l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, une initiative du G20 lancée en 2024 sous l'égide de la présidence brésilienne dans le but d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2. Depuis ses débuts, ils ont contribué à l'élaboration de l'orientation stratégique de l'Alliance en participant activement à son Conseil des champions. Le FIDA a accueilli le premier événement de haut niveau de l'Alliance lors d'une session de son Conseil des gouverneurs en février 2025 ainsi que la première réunion du Conseil des champions, tandis que la FAO a accueilli la deuxième réunion du Conseil des champions en octobre 2025. La FAO a pris des dispositions pour héberger le mécanisme d'appui de l'Alliance en créant un fonds d'affectation spéciale multidonateurs, en recrutant du personnel et en mettant à disposition un espace de bureaux, tandis que le PAM a créé un pôle numérique pour établir des liens entre les demandes des pouvoirs publics et les partenaires en matière de savoirs et de financement. La FAO a organisé des réunions bimensuelles avec les organismes des Nations Unies et l'équipe de transition du Brésil afin veiller à la coordination et au partage de l'information.
34. Les organismes ayant leur siège à Rome ont collectivement contribué à la structure du [panier de politiques](#) de l'Alliance, qui comprend 50 instruments politiques, et ils ont contribué à l'élaboration de tous les instruments axés sur l'agriculture ou la sécurité alimentaire. L'Alliance peut ainsi conserver un cadre normatif et analytique clair, car toutes les demandes d'appui provenant des États membres doivent être rattachées à au moins un des instruments se trouvant dans le panier de politiques. Les organismes continuent de travailler avec les États membres pour les aider à élaborer des exemples nationaux illustrant les réussites et les difficultés des pouvoirs publics relatives à la mise en place des

instruments politiques, et pour stimuler l'apprentissage entre pairs et la CSST entre gouvernements.

35. Les organismes ayant leur siège à Rome ont participé à l'élaboration des six grands domaines d'action (*sprints*) annoncés et sont également engagés dans le processus de mise en œuvre accélérée. Neuf plans d'exécution gouvernementaux ont été validés et trois sont toujours en cours d'élaboration. Les organismes ont fourni un appui à l'élaboration de ces neuf plans sur des aspects techniques et normatifs, mettant à profit l'expertise de chaque organisme et l'expertise collective. Six des plans qui ont été validés sont passés à la quatrième étape et à des discussions en table ronde visant à élaborer des accords techniques et financiers concrets qui guideront l'exécution par les pouvoirs publics, le rôle des OSR étant dans chaque cas essentiel. En outre, les organismes contribuent conjointement à l'élaboration de notes d'orientation diffusées par le mécanisme d'appui de l'Alliance aux États membres: par exemple, la FAO a rédigé, avec des contributions du FIDA, une note sur l'intégration de la réduction de la faim et de la pauvreté dans les contributions déterminées au niveau national. Les OSR ont contribué à la rédaction de la déclaration de Belém des chefs d'État et de gouvernement sur la faim, la pauvreté et l'action climatique centrée sur les personnes, et la FAO et le FIDA ont contribué à la note d'orientation proposant l'adoption de termes plus rigoureux sur l'éradication de la pauvreté et de la faim en vue de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement. Les organismes ayant leur siège à Rome ont également contribué au Programme d'action de Séville proposé pour des financements plus intégrés et des partenariats financiers porteurs de résilience climatique en faveur de la protection sociale et de la petite agriculture. La collaboration entre organismes témoigne d'une volonté commune d'harmonisation des politiques et d'exploitation des forces de chaque organisme pour obtenir un impact durable au profit des communautés vulnérables.

g) Participation collective des organismes ayant leur siège à Rome à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement

36. La [quatrième Conférence internationale sur le financement du développement](#), qui s'est déroulée du 30 juin au 3 juillet 2025 à Séville, en Espagne, a été déterminante pour les organismes ayant leur siège à Rome qui souhaitaient s'en servir pour souligner collectivement l'importance de la mobilisation de financements pour les systèmes agroalimentaires et le milieu rural dans les discussions mondiales sur le développement.
37. En amont de la Conférence, les organismes ont harmonisé leurs messages et fourni un appui technique coordonné dans le cadre de négociations intergouvernementales et de réunions préparatoires, tirant parti de leurs expertises complémentaires: le FIDA a fait part d'observations sur l'importance des investissements dans les systèmes agroalimentaires ainsi que sur le potentiel des envois de fonds, des banques publiques de développement et de la mobilisation de capitaux du secteur privé; la FAO a élaboré le rapport *Financing Food for a Better Future: Financing agrifood systems transformation to increase resilience, and prevent and mitigate food crises*, qui met fortement l'accent sur le fléchage des ressources vers les pays et les communautés qui en ont le plus besoin; et le PAM a souligné l'importance de la résilience et de la prévention des crises le long du nexus humanitaire-développement-paix. Plusieurs activités conjointes ont été menées, notamment des dialogues avec les États membres à New York, des événements parallèles coorganisés, l'élaboration d'une note d'orientation contenant des propositions de termes en vue des négociations de la Conférence, et la fourniture d'un appui technique aux négociateurs.

38. À l'avenir, une collaboration soutenue entre les organismes ayant leur siège à Rome sera essentielle pour renforcer le financement à long terme des systèmes agroalimentaires – ce qui englobe le soutien au niveau national, la coopération internationale pour le développement et la mobilisation du secteur privé – au titre de l'exécution de l'[Engagement de Séville](#). Pour ce faire, il faudra travailler dans le cadre d'une nouvelle architecture de financement du développement permettant d'utiliser les finances publiques pour accélérer la mobilisation de ressources supplémentaires et la mise en œuvre des priorités nationales.
39. En 2026, les organismes ayant leur siège à Rome contribueront au rapport sur le financement du développement durable, qui recensera les engagements pris au titre de l'Engagement de Séville, de même qu'à l'examen approfondi des domaines d'action et au suivi des progrès accomplis.

B) Principaux points à retenir des activités de collaboration aux niveaux régional et national

a) Point sur le programme conjoint Sahel (programme SD3C) (domaines thématiques 4 et 6 du protocole d'accord)

40. Le programme SD3C traite des problèmes résultant des conflits et des changements climatiques. Il est au cœur de l'initiative One Sahel et concorde avec les domaines thématiques 4 et 6 du protocole d'accord actualisé puisqu'il met l'accent sur la résilience, l'adaptation et l'atténuation.
41. Fort d'une dotation de 181,4 millions d'USD le programme, qui s'étale sur six ans, vise à renforcer la résilience et les perspectives économiques de 123 000 ménages ruraux au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad. Le programme SD3C a reçu un cofinancement de la part des Pays-Bas (13,2 millions d'USD), de l'Italie (1,9 million d'USD) et de l'Irlande (1 million d'USD, ainsi qu'un complément de 0,5 million d'USD en 2024). En mars 2024, un mécanisme de financement multidonateurs a été créé afin de mobiliser des ressources aux fins de la phase II du programme et de la transposition à plus grande échelle des résultats. Le mécanisme de financement multidonateurs est en train d'être actualisé pour permettre une collaboration souple compte tenu des conditions économiques changeantes, l'amélioration des processus décisionnels des organismes ayant leur siège à Rome étant essentiel pour renforcer l'appropriation et maximiser le potentiel du programme dans le cadre de l'initiative *One Sahel*.
42. L'instabilité politique a beau compliquer l'exécution du programme, celui-ci a déjà atteint 50 000 ménages (soit 68% de sa cible à mi-parcours) – et a donc prouvé son efficacité pour ce qui est de stimuler la productivité et l'intégration régionale. En mai 2025, la deuxième phase a été lancée au Sénégal avec la signature de l'accord de financement avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, qui remplace le G5 Sahel comme entité régionale de coopération.
43. À l'avenir, l'initiative *One Sahel* renforcera son impact en mobilisant davantage de financements et en promouvant une participation décentralisée des parties prenantes par le biais d'une approche territoriale du développement. L'accent restera mis sur la reproduction à plus grande échelle des interventions réussies, comme la remise en état des terres, accompagnée d'un renforcement de la résilience face aux chocs climatiques.

b) Module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire

44. En 2024, le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a ciblé 113 millions de personnes sur les 207 millions de personnes dans le besoin, et a atteint 78% de la population ciblée (88 millions de personnes) par le biais de 30 plans de réponse humanitaire (71 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire et 32 millions, un appui aux moyens d'existence et à l'agriculture, en nature, en espèces ou selon des modalités mixtes).
45. Une réduction du financement a incité les acteurs de ce module à procéder à un reciblage et à une redéfinition des priorités, ce qui a suscité des inquiétudes concernant un risque d'exclusion des communautés touchées et l'adéquation de l'assistance fournie. Les membres du module ont favorisé le dialogue sur ces questions et ont permis d'établir un positionnement commun pour exprimer les préoccupations et clarifier les exigences en matière de portée et de périmètre.
46. Au deuxième trimestre, les partenaires composant ce module n'ont reçu que 11% des besoins en financement, qui s'élevaient à 12,6 milliards d'USD, et ont touché 61,2 millions de personnes (59% des 104 millions de personnes ciblées). Au total, 54 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire et 11 millions, un appui aux moyens d'existence et à l'agriculture. En février 2025, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a entrepris un travail de redéfinition des priorités dans 27 pays, ensuite formalisé dans le rapport intitulé [Aperçu de la situation humanitaire mondiale, considéré comme hyperprioritaire](#). La nouvelle cible ainsi définie s'élève à 79,8 millions de personnes et 9,2 milliards d'USD, ce qui exclut près d'une personne sur quatre souffrant de faim aiguë.
47. Les recommandations du Coordonnateur des secours d'urgence relatives à la nouvelle donne humanitaire ont été adoptées en juin 2025. Au niveau mondial, le système de groupes sera simplifié et le nombre de groupes sera réduit, mais le groupe de la sécurité alimentaire reste prioritaire. Cependant, les niveaux de financement peuvent avoir une incidence sur la structure de ce groupe aux échelons mondial et national.
48. Compte tenu de la nouvelle donne humanitaire, le groupe de la sécurité alimentaire a accéléré sa stratégie d'ancrage local en renforçant les capacités des acteurs locaux à diriger les efforts de coordination humanitaire. Sur le terrain, des groupes de la sécurité alimentaire ont investi dans le renforcement des systèmes de préparation nationaux faisant le lien entre ancrage local, mesures d'anticipation et planification de la transition afin de promouvoir une coordination des urgences durable et pilotée par des acteurs nationaux.

c) Travailler ensemble à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes (domaine thématique 3 du protocole d'accord): Programme conjoint d'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales et Programme commun relatif aux perspectives de transformation de la dynamique femmes-hommes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition

49. Le Programme conjoint d'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales continue de faire progresser la collaboration entre organismes ayant leur siège à Rome dans le cadre de sa deuxième phase (2022-2027), bénéficiant de l'appui de la Suède, de la Norvège, de la Gates Foundation et de nouveaux partenaires – la Suisse et l'Irlande – pour un budget total de 27 millions d'USD. Exécuté au Népal, au Niger, dans les îles du Pacifique, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Tunisie, ce programme a touché directement 32 738 personnes – pour la plupart des femmes – et indirectement plus de 182 000 personnes en 2024. Les organismes des Nations Unies et les partenaires ont amélioré les régimes alimentaires, réduit les pertes alimentaires

et augmenté les revenus agricoles grâce à l'agriculture climato-compatible. Plus de 200 groupes informels sont devenus des organisations de productrices formellement établies. Les méthodologies communautaires telles que les clubs Dimitra, le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes, et la méthode d'apprentissage interactif pour l'innovation dans les entreprises (ou méthode *BALI* [*Business Action Learning for Innovation*]) ont contribué à promouvoir la représentation des femmes aux postes de direction et les processus décisionnels, tandis que des politiques nationales améliorées promeuvent un changement pérenne.

50. Le Programme commun relatif aux perspectives de transformation de la dynamique femmes-hommes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition a également fait l'objet d'une forte collaboration entre organismes ayant leur siège à Rome aux fins de l'institutionnalisation d'approches propres à transformer la dynamique femmes-hommes. Lancé en 2018 grâce à un financement de l'Union européenne puis prolongé jusqu'en 2024, ce programme a permis aux organismes ayant leur siège à Rome d'intégrer la question de l'égalité femmes-hommes dans des politiques, des programmes et des pratiques. En 2024, un webinaire de clôture et un atelier sur les perspectives de transformation de la dynamique femmes-hommes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition ont réuni des spécialistes des organismes ayant leur siège à Rome et des représentants de l'Union européenne pour échanger des enseignements. Plus de 4 000 employés et partenaires ont été formés, 50 activités d'apprentissage ont été organisées et 33 outils et supports de connaissances ont été diffusés. Plusieurs produits ont été créés, dont une théorie du changement et un guide sur l'intégration étape par étape des perspectives de transformation de la dynamique femmes-hommes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
51. En plus de ces programmes, la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome s'est étendue à des plateformes interinstitutions et au plaidoyer, y compris le Groupe de coordination des organismes ayant leur siège à Rome pour l'égalité femmes-hommes, le Forum sur l'appropriation des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition lors de la 52^e session du CSA, la Commission de la condition de la femme, et l'examen par les pairs du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes de 2024. Les OSR ont en outre codirigé le Groupe de travail sur les femmes et les filles rurales du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes. Ces mécanismes ont favorisé l'apprentissage, l'alignement et la visibilité des institutions, soulignant ainsi l'engagement collectif des organismes ayant leur siège à Rome à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les systèmes alimentaires.

d) *Point sur la collaboration des OSR dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire*

52. La FAO, le FIDA et le PAM ont renforcé leur collaboration dans le domaine de la CSST par le biais d'actions conjointes de plaidoyer, de la mobilisation de ressources et d'initiatives au niveau des pays. Ils ont contribué à l'évaluation et à l'élaboration de la stratégie adoptée dans ce domaine à l'échelle du système des Nations Unies et sont membres du Groupe consultatif du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud chargé de guider ce processus, renforçant ainsi leur engagement en faveur de la cohérence et de l'impact collectif. Dans le cadre du plaidoyer mené au niveau mondial, la célébration conjointe par les trois organismes de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud – coorganisée avec le Gouvernement brésilien à Brasilia – a réuni des représentants des Nations Unies et du Gouvernement brésilien ainsi que des ambassades du Kenya et du Guatemala pour réfléchir aux 15 années de coopération entre le Brésil et les organismes, et au rôle de la CSST dans la promotion des priorités nationales.
53. Au niveau national, les organismes ayant leur siège à Rome ont exécuté un projet pilote conjoint de CSST au Kenya visant à accompagner la mise à l'échelle du programme national de repas scolaires utilisant la production locale, en y intégrant des approches climato-compatibles. Compte tenu d'expériences au Brésil, en Chine et au Rwanda, trois activités prioritaires ont été achevées en avril 2025: la FAO a élaboré des directives relatives aux jardins potagers scolaires, le FIDA a recensé les meilleures pratiques et le PAM a organisé une visite d'étude au Brésil.
54. À partir des résultats et des enseignements tirés de ce projet, les organismes ayant leur siège à Rome, en collaboration avec le Brésil, sont en train de finaliser une initiative de CSST d'une valeur de trois millions d'USD couvrant une période de trois ans qui visera à promouvoir une alimentation scolaire durable liée à l'agriculture familiale. Cette initiative a été annoncée pendant la présidence brésilienne du G20 et contribuera à la réalisation des objectifs de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté et de la Coalition pour l'alimentation scolaire. Dans le cadre de cette collaboration, le FIDA améliorera l'accès des petits exploitants agricoles aux financements, aux actifs productifs et aux services consultatifs afin de renforcer leur capacité à répondre à la demande des programmes de repas scolaires tout au long de l'année. La FAO fournira un appui technique et financier à la mise au point et à l'exécution de politiques et de cadres juridiques sur les repas scolaires, notamment concernant la planification, le suivi, l'évaluation, et la diffusion de données et d'éléments factuels sur les enseignements tirés. Le PAM renforcera les capacités des petits exploitants agricoles et d'autres acteurs de la chaîne de valeur alimentaire en ce qui concerne la restauration des paysages, les pratiques agronomiques améliorées, la gestion après récolte, la relation entre financements et risques climatiques, l'inclusion financière et l'accès aux marchés, et facilitera les échanges au titre de la CSST.

e) *Prix d'excellence des OSR 2024 récompensant la collaboration au niveau national*

55. Lors de la 48^e session du Conseil des gouverneurs du FIDA, en février 2025, le Prix d'excellence des organismes ayant leur siège à Rome a été décerné conjointement au Pérou et aux îles du Pacifique, récompensant ainsi la collaboration fructueuse au niveau national entre la FAO, le FIDA et le PAM dans le cadre de la promotion d'une approche unifiée du développement rural.

56. Au Pérou, les trois organismes ont conjointement contribué à une réforme historique du système de passation des marchés publics par le biais d'une action coordonnée en matière de plaidoyer politique, d'assistance technique et de renforcement des capacités. L'entrée en vigueur progressive de la nouvelle loi sur les marchés publics, qui est accompagnée par les organismes, devrait aider jusqu'à 200 000 petits exploitants agricoles en élargissant l'accès aux marchés et en créant des systèmes alimentaires plus inclusifs.
57. Dans les îles du Pacifique – 14 petits États insulaires en développement, ou « grands États océaniques » – les organismes ont établi un mécanisme de collaboration, d'échange d'informations et de coordination, lançant ainsi des initiatives adaptées à un contexte unique et difficile. Dans le cadre du Programme conjoint d'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales, les organismes ont amélioré l'accès aux ressources, aux marchés et à certains services des petits agriculteurs et des communautés rurales. Le partenariat a permis d'aider 7 080 agricultrices des zones rurales des Tonga, de Kiribati, des Îles Salomon et des Fidji en leur fournissant des outils, du matériel et des formations en vue d'améliorer leur productivité. Au Samoa, les organismes ayant leur siège à Rome ont réalisé des analyses nationales du commerce des denrées alimentaires et du coût des régimes alimentaires, produisant ainsi des informations pouvant être exploitées pour encourager la consommation d'aliments produits localement et de manière durable, et améliorer l'accès à une alimentation nutritive et saine en vue de combattre la crise croissante dans les domaines de la nutrition et de la santé publique provoquée par les maladies non transmissibles.
58. Ces réalisations illustrent l'approche unifiée des OSR (« *One RBA* ») – qui se caractérise par une vision commune, des interventions dirigées conjointement et des ressources mutualisées pour un impact maximal. Le prix décerné en 2025 est l'illustration que la collaboration entre OSR au niveau national peut faire émerger des solutions cohérentes, évolutives et durables de transformation du monde rural.

f) Renforcement de la programmation commune par l'entremise du Fonds commun pour les objectifs de développement durable

59. Les organismes ayant leur siège à Rome collaborent stratégiquement par l'entremise du Fonds commun pour les objectifs de développement durable afin de promouvoir des solutions politiques intégrées et de nouveaux modes de financement à l'appui de la réalisation des ODD. Au titre du premier cycle de financement du guichet « systèmes alimentaires », la FAO, le PAM et le FIDA se sont associés pour exécuter six programmes communs dans l'État plurinational de Bolivie, au Nigéria, au Pakistan, au Rwanda, au Samoa et en République-Unie de Tanzanie d'un budget cumulé dépassant 10 millions d'USD pour la période 2024-2026. En outre, des programmes communs sont exécutés dans dix autres pays par au moins deux OSR, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies.
60. Dans l'État plurinational de Bolivie, par exemple, les organismes ayant leur siège à Rome et l'Organisation internationale du Travail exécutent conjointement le programme AMAS-1 (2025-2026) – Renforcer les systèmes alimentaires durables en Amazonie bolivienne afin de vivre de manière prospère et en harmonie avec la Terre mère – qui vise à renforcer l'agriculture traditionnelle et à promouvoir des systèmes alimentaires résilients face aux changements climatiques dans 14 municipalités amazoniennes au bénéfice de 5 836 personnes. Combinant leur expertise technique et la participation des acteurs locaux, les organismes s'associent pour renforcer les capacités locales en matière de production

durable et l'accès aux marchés des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes dont l'activité est centrée sur les produits locaux, fournissant ainsi un modèle susceptible d'être transposé à plus grande échelle dans les pays amazoniens.

61. S'appuyant sur leur collaboration fructueuse au titre du premier cycle de financement du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, les OSR exécuteront des programmes conjoints au titre du deuxième cycle de financement du guichet « systèmes alimentaires » dans sept pays et trois régions⁷.
62. Étant donné que les financements du développement sont de plus en plus fragmentés et que l'insécurité alimentaire persiste, les mécanismes de financement communs tels que le Fonds commun pour les objectifs de développement durable sont essentiels puisqu'ils renforcent la collaboration entre organismes ayant leur siège à Rome, élargissent la programmation conjointe, accélèrent les changements politiques et favorisent l'investissement dans la transformation des systèmes alimentaires.

III. La voie à suivre

63. Devant la convergence de crises qui se prolongent, y compris les changements climatiques et les conflits, les organismes ayant leur siège à Rome doivent absolument renforcer leur collaboration pour relever des défis mondiaux qui évoluent rapidement. Dans chaque contexte national, la coopération établie permet aux organismes de se compléter et de tirer parti de la complémentarité de leurs mandats, de leurs avantages comparatifs, de leurs modalités opérationnelles et de leurs compétences techniques respectifs pour remédier aux facteurs structurels de l'insécurité alimentaire et ainsi contribuer à des solutions durables à la faim et à la malnutrition.
64. Poursuivant leurs efforts pour renforcer les actions communes, les organismes ayant leur siège à Rome ont entamé la révision de leur [*cadre conceptuel de 2015 sur le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition*](#). Cette mise à jour – approuvée à la mi-2025 – vise à refléter les tendances émergentes, à perfectionner les approches programmatiques et à clarifier les relations de complémentarité afin de permettre une collaboration plus efficace et à grande échelle au profit des populations en situation d'insécurité alimentaire.
65. Dans le droit fil de l'Initiative ONU80 du Secrétaire général, les organismes ayant leur siège à Rome continueront de favoriser les synergies et de privilégier la collaboration à l'échelle nationale afin d'améliorer leur efficacité et d'avoir plus d'impact sur le terrain, concentrant pour cela leurs efforts sur l'exécution des programmes. Les organismes ayant leur siège à Rome se tiennent également prêts à contribuer conjointement aux gains d'efficacité du système des Nations Unies par la réduction des coûts, la simplification de processus et l'élimination de doubles emplois, exploitant pour cela leurs rôles respectifs dans la lutte contre la faim et la malnutrition.

⁷ Cameroun, Colombie, République dominicaine, Indonésie, Kenya, République démocratique populaire lao et Rwanda.

66. Les OSR poursuivront leur collaboration conformément au protocole d'accord de 2023, tout en promouvant des initiatives conjointes et en renforçant leur plaidoyer dans d'autres domaines d'intérêt mutuel. L'amélioration de l'accès à des mécanismes de financement communs et à des partenariats novateurs – concernant la CSST et d'autres entités des Nations Unies, des acteurs non étatiques et des institutions financières internationales – reste cruciale pour traiter les causes profondes de la faim et de la malnutrition, tout en accélérant la concrétisation d'objectifs communs.
67. Les OSR s'emploieront en outre à exploiter et à reproduire les cas de collaboration fructueuse, tels que ceux décrits dans le présent document. En complément des efforts plus vastes déployés par les trois organismes et conformément aux objectifs du protocole d'accord, le FIDA et le PAM continueront de renforcer leur coopération au titre de leur Plan d'action pour les travaux conjoints dans les situations fragiles (2024-2027).
68. La crise alimentaire mondiale et les difficultés financières sans précédent rendent d'autant plus impératif pour les trois organismes d'agir de manière stratégique, efficace et collaborative dans les années à venir afin d'apporter des solutions intégrées et à long terme, d'obtenir un large impact et d'aider les pays à concrétiser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 2 (faim zéro), en ne laissant personne de côté.

Sigles et acronymes

IA	Intelligence artificielle
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FfD4	Quatrième Conférence internationale sur le financement du développement
GNAFC	Réseau mondial contre les crises alimentaires
GRFC	Rapport mondial sur les crises alimentaires
HDP	Nexus humanitaire-développement-paix
FIDA	Fonds international de développement agricole
JP RWEE	Programme conjoint d'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales
MDFF	Mécanisme de financement multidonateurs
MoU	Protocole d'accord
N4G	Nutrition pour la croissance
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OSR	Organismes ayant leur siège à Rome
SD3C	Programme conjoint Sahel
ODD	Objectif de développement durable
CSST	Coopération Sud-Sud et triangulaire
UNFSS+4	Deuxième bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
OMS	Organisation mondiale de la Santé